

« DE L'ESPOIR À PLEURER DE RAGE »

Nazim Hikmet

Un président de la République les a appelés « les sans-dents », l'actuel, « les gens qui ne sont rien », et une catastrophe sanitaire les met dans la lumière. Déjà, à l'automne 2018, les dirigeants découvraient sur les ronds-points toute une population qui réclamait de quoi vivre correctement, plus de justice et d'égalité. Déjà les libéraux dissertaient sur le « ras-le-bol fiscal » et le trop grand nombre de fonctionnaires.

Aujourd'hui, on salue le rôle des personnels des hôpitaux et des EHPAD, mais aussi les caissières, les éboueurs, etc., ces métiers délaissés par des dirigeants qui n'ont jamais voulu écouter les revendications. Ils révèlent au grand jour leur attachement au bien commun, parfois en mettant leur vie en danger. Personnels de l'Éducation nationale, que le ministre refuse d'entendre aussi, et personnels des crèches, ont montré leur solidarité en accueillant les enfants des personnels mobilisés par la lutte contre le virus. Femmes et hommes, sur le terrain, mobilisent leur courage, leurs principes, leur longue expérience collective jamais reconnue et font preuve de créativité pour faire face et ce souvent malgré leur hiérarchie.

Ils ne veulent pas de médailles mais une véritable reconnaissance salariale, de meilleures conditions de travail et surtout « plus jamais ça ». Et ils l'expriment. Le discours sur l'union sacrée a fait long feu. Les initiatives du 1^{er} mai, rassemblant les citoyens avec leurs forces syndicales et associatives, l'ont montré ; au quotidien, les actions locales l'attestent également.

La situation, lourde en incertitude, génère aussi un regain de mobilisations et pratiques de terrain. La solidarité ce n'est pas l'assistance ni la charité mais la perspective d'une société de droits, d'égalité. Le principe de démocratie doit prévaloir. ■

**FRÉDÉRIQUE ROLET,
MARYLÈNE CAHOUE**

DOSSIER

Préparons le monde de demain

ACTUALITÉ

Prenons les choses
en main

SANTÉ/SOCIÉTÉ

Coronavirus : une crise
porteuse de perspectives ?

LOISIRS/CULTURE

La culture en ligne

PORTRAIT

Florence Aubenas

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	p. 1
ACTUALITÉ	
POUR QUE DEMAIN SOIT UN AUTRE JOUR	
Prenons les choses en main	p. 2
NOS LIBERTÉS AU TEMPS DU COVID-19	
Protéger ou contrôler ?	p. 3
LA TRAGÉDIE DES CHIBANIS	
Des retraités de nulle part	p. 4
INTERVIEW	
DE GRANDS DÉFIS À RELEVER	
Entretien avec Valérie Sipahimalani	p. 5
SANTÉ-SOCIÉTÉ	
LA DÉMOCRATIE SANITAIRE FACE À LA CRISE	
L'urgence de la « démocratie en santé »	p. 6
DANS LES EHPAD	
Une catastrophe prévisible	p. 6
PÉNURIE DE MÉDICAMENTS	
Une autre politique de toute urgence en France	p. 7
CORONAVIRUS : UNE CRISE PORTEUSE DE PERSPECTIVES ?	
S'appuyer sur l'intelligence collective	p. 8
VIE SYNDICALE	
VIE SYNDICALE	
AG Retraités de Dieppe « 100 % SANTÉ »	p. 9
Une réforme en trompe-l'œil	p. 9
LES RETRAITÉ·E·S À L'INITIATIVE	
Les SFRD agissent	p. 10
MIGRANTS EN DÉTRESSE	
RESF Lyon sur tous les fronts	p. 10
À LA RETRAITE	
Rester solidaire et syndiqué·e	p. 11
RETRAITÉ·E·S À ÉGALITÉ DE DROITS	
Confiné·e·s mais mobilisé·e·s	p. 11
DOSSIER	
NOUS CITOYEN·NE·S, RETRAITÉ·E·S	
Préparons le monde de demain	p. 12
INFOS PRATIQUES	
CHANGEMENT DE RÉGLEMENTATION	
Fourniture d'électricité et gaz	p. 18
ASSURANCE VIE	
Bénéficiaire hors succession	p. 18
LOISIRS CULTURE	
UN ERSATZ DE SPECTACLE VIVANT	
La culture en ligne	p. 19
L'EXEMPLE DES FESTIVALS	
D'ART DE RUE	
Aurillac derrière un écran ? Impensable	p. 19
CULTURE EN DANGER	
Un été sans festivals... mais après ?	p. 20
BILLET D'HUMEUR	
Paroles de ministre et de Président	p. 21
« LES JOURS HEUREUX »	
L'année de tous les dangers	p. 21
LUIS SEPÚLVEDA, 1949-2020	p. 22
CHEZ NOS VOISINS	
Les retraités danois, un exemple pour l'Europe ?	p. 23
PORTRAIT	
Florence Aubenas	p. 24

POUR QUE DEMAIN SOIT UN AUTRE JOUR

Prenons les choses en main

La pandémie a tragiquement rappelé les dévastations du néolibéralisme. Les politiques menées contre le système public de santé, la concurrence effrénée, les délocalisations dictées par le profit, ont abouti à une situation catastrophique, et ce malgré les manifestations et grèves qui se sont succédé et qu'aucun gouvernement n'a voulu entendre depuis des décennies.



Mobilisation virtuelle... mais bien réelle !

Emmanuel Macron et son gouvernement ont adapté leurs réponses en fonction du matériel disponible par des discours contradictoires et mensongers. De ce fait, le confinement a été la mesure quasi unique conduisant à un isolement redoutable pour une partie de la population ou, à l'inverse, à des difficultés à vivre à plusieurs dans des logements exigus. Or, confinement imposé et distanciation physique portent un coup aux échanges collectifs, au lien social que la multiplication des échanges virtuels ne compense que bien partiellement.

Inégalités accrues, droits réduits

La catastrophe sanitaire s'accompagne d'une catastrophe sociale avec une pauvreté galopante. Et que dire des migrants, des SDF, premières victimes de ces deux fléaux ? Elle a accentué les inégalités sociales : pour la majorité des cadres, le télétravail, pour les autres le travail en présentiel sans forcément les pro-

tections nécessaires, et pour nombre d'autres encore, le chômage partiel et rien pour les précaires. Le Président a rendu un vibrant hommage à ces gens « *qui ne sont rien* » mais qui s'investissent sans compter pour le bien commun. Mais l'aide-soignante a un salaire 400 fois moins élevé qu'un dirigeant de Sanofi (qui accorde la priorité du futur vaccin aux USA tout en profitant des largesses du pouvoir français). Les enseignants ont tout fait pour que les élèves continuent à apprendre mais combien d'entre eux, issus des classes populaires, n'ont pu suivre les cours à distance, faute de matériel, de conditions favorables ? Le gouvernement, sans vergogne, décide d'un retour en classe impréparé, prétend « *lutter contre les inégalités sociales* » alors qu'il refuse pour septembre les moyens nécessaires au service public d'Éducation.

L'état d'urgence sanitaire sert à restreindre encore davantage droits et libertés, la répression s'est poursuivie dans les quartiers populaires, ainsi que contre les militants. Les brigades d'« anges gardiens » vont nous suivre à la trace. La démocratie est malade : le président-roi décide, le Parlement est escamoté, les forces syndicales peu consultées... et les citoyens infantilisés.

Et les retraité·e·s ?

La crise a confirmé aussi que les citoyens n'étaient pas tous égaux : priorité à celles et ceux qui sont directement utiles à l'économie et on tance les 17 millions de retraité·e·s, « hors production », en leur enjoignant de faire preuve de responsabilité ! Dans une démocratie, peut-on laisser dire que « pour sauver quelques vies de personnes très âgées, on va mettre au chômage des milliers de gens »* ? Les retraité·e·s ont payé le prix fort, en termes de décès, notamment les personnes en perte d'autonomie. L'hécatombe en EHPAD était prévisible et l'enfermement dans leur chambre des résidents a eu des conséquences désastreuses.

Quel monde pour demain ?

Le patronat et le pouvoir veulent faire un jour d'après pire que le jour d'avant : augmentation du temps de travail, remise en cause des congés, attaque contre un droit du travail déjà bien écorné, refus de restaurer l'ISF mais appel aux dons... Les pressions au nom de la récession économique vont être énormes à l'automne.

Mais le système néolibéral est lézardé, son discours est en grande partie démasqué, l'hostilité de l'opinion publique au gouvernement n'a cessé de grandir et le pouvoir a commencé à s'inquiéter : des divergences apparaissent entre ceux qui veulent continuer comme avant, et ceux qui, commençant à prendre la mesure de la crise, tiennent un autre discours quitte à contredire, de fait, la politique qu'ils continuent

BILLET D'HUMEUR MACRON, NIVELLE

En nous déclarant en guerre contre le coronavirus, Macron se rêvait peut-être en Clémenceau, il ne fut que Nivelle. Ce généralissime, relevé de son commandement, considérait les poilus comme de la chair à canon. L'impéritie de Macron et de son gouvernement, ignorant sans vergogne les appels au secours de l'hôpital public et les mois de grève des urgences, a fait des personnels de santé et des hébergés des EHPAD de la chair à COVID.

Vous aurez noté la discrétion des premiers de cordée, chers à Macron, depuis trois mois.

PIERRE TOUSSENEL

de mener. La colère gronde. Où en serions-nous sans l'engagement de la population et le travail des professionnels ? Salariés et retraités ne veulent pas payer pour une crise qui les a malmenés. Les personnels « premiers de corvée de la crise » (avec un fort pourcentage de femmes) veulent des augmentations de salaire, non des primes ou des médailles ! La santé est un bien commun et le service public, qui a fait la preuve de son efficacité, doit être développé. Oui, « les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune ».

L'idée d'une politique de la solidarité se construit résolument, impliquant la nécessité d'autres choix politiques, économiques, sociaux, climatiques, au service de toutes et tous. C'est le sens de la tribune des 18, qu'il faut élargir et faire vivre concrètement. Le combat sera rude, mais rien n'est joué. Réapproprions-nous notre pouvoir d'agir pour redonner sens à la vie de chacune et de chacun. ■

MARYLÈNE CAHOUE

(*) Christian Barbier, 18 avril 2020, journaliste

NOS LIBERTÉS AU TEMPS DU COVID-19

Protéger ou contrôler ?

L'État d'urgence sanitaire a été prorogé jusqu'au 10 juillet⁽¹⁾. La loi publiée donne une base légale à l'extension des pouvoirs de l'exécutif au détriment des libertés individuelles et collectives. Protection ou mise au pas ?

Les dangers de la pandémie imposent des mesures de prudence et de protection. Le confinement a été largement respecté, mais sa gestion souvent contestée : le lien entre les choix austéritaires pour l'hôpital et la catastrophe sanitaire est pointé mais aussi la remise en cause organisée des libertés. Symbolique, la (brève) apparition sur le site du service d'information du gouvernement de Desinfox Coronavirus, et ses liens vers des sites « fiables ». Mise en place d'un « pouvoir certificateur » ? Vers une vérité officielle ?



Interpellé le 1^{er} Mai à Paris à cause de son drapeau.
Attention danger !

Agir contre le virus, ce n'est pas enfermer et punir.

Plus largement, les informations contradictoires (masques ou pas, etc.) et les verbalisations arbitraires ont fait ressentir le confinement comme une mesure d'abord sécuritaire, infantilissante : une retraite a été verbalisée parce qu'elle s'est arrêtée devant la fenêtre de son mari, en EHPAD, pour un bref échange ; le fils d'une dame mourante n'a pu être accompagné par son épouse pour faire le trajet de Nantes à Paris en voiture, etc. Autoritarisme, rôle minoré du Parlement, la démocratie doit-elle s'effacer en temps de crise ? L'appel à la responsabilité collective devrait-il céder la place à l'obéissance ? Tout au contraire.

La deuxième vague : risque sanitaire possible mais aussi sécuritaire !

Le traçage des personnes diagnostiquées par l'application StopCovid a été voté, avec accord de la CNIL, malgré son manque de fiabilité avéré et sa dangerosité pour le respect de la vie privée et le secret médical.

Alors que le confinement a accru les inégalités, la crise est instrumentalisée pour étouffer ou réprimer l'action syndicale ou collective : code du travail contourné, télétravail adulé, enseignement à distance promu... Quelles libertés de s'exprimer pour les personnels concernés ? La Ligue des droits de l'Homme, en lien avec d'autres, dont la FSU, alerte et appelle à la vigilance pour que ne se renouvellent pas les dérives déjà constatées, répression policière, arbitraire, etc.⁽²⁾.

Le risque d'accoutumance aux règles de contrôle est réel, il serait lourd de conséquences face à un pouvoir néolibéral autocratique et répressif. L'état d'urgence doit rester un régime d'exception⁽³⁾. Le déconfinement n'est pas nécessairement propice à une reprise des libertés au contraire. Cela dépendra de la solidarité et des luttes. ■

MIREILLE BRETON

(1) Journal officiel

(2) Observatoire des libertés et des pratiques policières (site LDH)

(3) Mediapart : État d'urgence, état d'exception (2017) et état d'urgence sanitaire (mars 2020)

LA TRAGÉDIE DES CHIBANIS

Des retraités de nulle part

Parmi les « invisibles », il y a beaucoup de catégories. Par leurs luttes, par leur courage modeste, les « premiers de corvée », des soignant·e·s aux caissières d'hypermarché, ont fini par crever les écrans. Les pensionnaires d'EHPAD maintenus un temps dans l'ombre n'ont dû qu'à la tragédie d'entrer dans la lumière.

Les travailleurs sans papiers et parfois privés de travail, les rescapés de la Méditerranée et de la mer du Nord, les demandeurs d'asile, les mineurs isolés, les sans-logis ont été le plus souvent privés de toute protection et confinés dans la rue.

Parmi tous ces « invisibles », les « chibanis », ces travailleurs venus des pays du Maghreb aujourd'hui retraités, survivent en célibataires dans des foyers de « migrants ». Âgés, atteints le plus souvent de maladies chroniques, ils n'ont que de très petites retraites. Ils n'ont pas toujours été « invisibles ». Bâtisseurs pendant la France des Trente Glorieuses, ils ont été, contrairement à une idée reçue, au centre de mouvements sociaux importants, en particulier de la grande grève des loyers dans les foyers Sonacotra ou de la lutte des OS contre l'organisation fordiste du travail.

C'était l'époque où ces travailleurs étaient d'abord des ouvriers, avant, dans les années 80, de glisser par construction politique dans la figure de l'immigré, puis du vieil immigré. Ils seraient environ 110 000 à travers toute la France, dont une partie est accueillie dans 168 foyers. En théorie, ces foyers devraient appliquer les mêmes



Dans leurs foyers, les chibanis meurent à huis clos.

mesures que les EHPAD (masques, gel...) mais leurs gestionnaires restent invisibles, assurant à peine l'entretien, mais veillant scrupuleusement au paiement des loyers. Isolés et cloîtrés, combien d'entre eux sont infectés ? Combien meurent du COVID-19 ? Ces statistiques ne sont pas cachées : elles n'existent pas.

Ces éternels célibataires ont toujours envisagé de finir leur vie au pays. Mais ils se sont épuisés à vivre ici et ils n'ont cessé de repousser cette idée. Un « immigré » cité dans *Le Monde* (27 avril 2020) résume parfaitement leur drame : « Avant le COVID-19, la mort était une façon d'y retourner, la dépouille scellait la promesse. Désormais, le virus empêche les rapatriements. Alors, pour ces vieux immigrés, la mort, en ce moment, ce serait l'extrême exclusion, l'extrême solitude. Le bannissement ». ■

DANIEL RALLET

DE GRANDS DÉFIS À RELEVER

Entretien avec Valérie Sipahimalani

Faire face à la crise sanitaire et à sa gestion dans l'éducation a mobilisé militants et collègues. Avec d'autres, le syndicat fait entendre ses exigences pour aujourd'hui et demain.

L'US Retraités : Un premier mot de ta lecture du contexte ?

Valérie Sipahimalani : Je ne serais pas très originale en disant comme tout le monde que nous sommes dans une situation inédite. Notre société, et plus largement l'économie mondiale, se voient confrontées à la gestion du risque sanitaire. Les puissants sont ébranlés par un virus d'un dixième de millièmètre de millièmètre. Un petit être vivant, qui n'a rien demandé à personne que de se reproduire là où il est arrivé par accident, met à genoux l'humain du XXI^e siècle, celui qui s'estimait au-dessus des contingences de la nature. Alors que le grand défi de l'après continuera d'être le dérèglement climatique et la transition écologique, la pandémie pourrait être l'occasion d'une prise de conscience de la fragilité de nos sociétés mais aussi de l'extraordinaire capacité de rebond des écosystèmes.



© Thierry Nectoux

Valérie Sipahimalani

co-secrétaire générale adjointe du SNES-FSU

L'US Retraités : Comment a été vécue cette période « inédite » dans le second degré ?

V. S. : Nous avons comme tout le monde été pris de court. En campagne contre les réformes des retraites et de la fonction publique, pour la revalorisation de nos métiers, nous sommes passés en mode continuité pédagogique puis sécurité sanitaire. Le travail à distance, tant syndical qu'avec les élèves, s'est avéré à la fois chronophage et usant. Mais les militants ont tenu bon. Nous avons soutenu les collègues, interpellé les administrations à tous les niveaux, pris notre place dans les médias. De même, la profession a montré qu'elle n'avait pas besoin des prescriptions d'une hiérarchie tatillonne pour surmonter des circonstances difficiles et continuer le travail au service des élèves.

Le déconfinement s'accompagne de diverses échéances. Nous ne transigerons pas sur la sécurité sanitaire des personnels et des élèves : si le protocole sanitaire national ne peut s'appliquer dans un établissement, celui-ci ne peut rouvrir. Cette étape franchie, vient le fond du problème : comment concilier la proximité éducative et pédagogique qui fait le quotidien et le sel de nos métiers avec la distanciation sociale ? Comment faire revenir vers

les apprentissages les élèves qui n'ont pu poursuivre le travail scolaire pendant le confinement ? Pendant ce temps, le ministre continue son travail de sape du service public d'éducation : autosatisfaction sur l'école à distance et l'usage du numérique, promotion d'officines privées, poursuite des réformes du lycée et du baccalauréat. Nous préparons la rentrée 2020 avec 25 000 élèves en plus, 820 postes en moins, et probablement le virus. Nous aurons des exigences et des propositions.

L'US Retraités : Comment le SNES-FSU envisage-t-il de peser sur le monde de demain ?

V. S. : Le changement ne se fera pas spontanément. Etablir un rapport de force suppose de rassembler largement autour de valeurs et d'un projet partagés. La FSU y travaille activement. L'appel *Plus jamais ça, préparons le jour d'après*, promu par 18 syndicats (dont la FSU) et organisations, vise à « reconstruire ensemble un futur, écologique,

féministe et social, en rupture avec les politiques menées jusque-là et le désordre néolibéral ». Il donne actuellement lieu à une réflexion avec des partis politiques. Notre syndicalisme a une grande responsabilité dans la période : conforter des services publics qui ont montré toute leur utilité dans la période, endiguer les mesures libérales dont le Medef se fait déjà le chantre et qui feraient payer la facture du virus aux plus précaires, mais aussi préserver des libertés publiques, mises à mal depuis quelques années déjà par les politiques sécuritaires, dont certains verraient bien le renforcement par le truchement de l'état d'urgence. ■



LA DÉMOCRATIE SANITAIRE FACE À LA CRISE

L'urgence de la « démocratie en santé »

La Démocratie en santé – terminologie officielle désormais – est une conception plus inclusive que la démocratie sanitaire puisqu'elle intègre la sphère médico-sociale (maladies chroniques, personnes âgées et en situation de handicap...). Elle s'exerce dans des instances consultatives définies par la loi.

Sont en place : la Conférence Nationale de Santé (CNS) au niveau national, la Conférence Régionale Santé Autonomie (CRSA) au plan régional et le Conseil Territorial de Santé (CTS) au plan départemental le plus souvent. Ces instances sont saisies pour avis par les Agences Régionales de Santé (ARS) et elles peuvent s'autosaisir, émettre des recommandations. Chaque instance dispose d'un site internet.

Glaciation printanière

La pandémie et le confinement brutal et inédit ont déstabilisé les travaux en cours et bloqué l'expression collective des instances. Les ARS, submergées par la situation et empêtrées dans la gestion des insuffisances multiples se sont elles-mêmes confinées en coupant les relations avec les usagers. L'exemple est venu d'en haut : la CNS ne fut pas saisie par le ministère et le Conseil scientifique COVID-19 n'a intégré qu'une personne de la société civile (la vice-présidente d'ATD Quart Monde).

Timide dégel fin avril

La première sidération passée, la CNS s'est exprimée. Quelques CTS aussi, et on a vu des CRSA converger dans l'expression – fait unique – afin de briser le silence. Des échanges à distance ont fini par se mettre en place et un timide dialogue, très mesuré, a repris ici et là avec les ARS qu'il a fallu solliciter.

Des convergences fortes à bâtir pour agir

La situation présente démontre que l'écoute des patients et usagers



a été négligée, le respect de leurs droits en a souffert, particulièrement pour les personnes handicapées ou âgées maintenues à domicile, quasiment abandonnées du jour au lendemain.

Il nous faut réagir, à partir de nos forces syndicales du SNES, de la FSU ou associatives, comme la FGR-FP qui est reconnue au plan national. Nos mandats de congrès sont clairs, ils permettent d'intervenir pour combattre les politiques de l'offre toujours à l'œuvre et exiger de partir des besoins de la population. Cela passe aussi par des échanges constructifs avec différents partenaires, dans les CDCA et les instances évoquées ci-dessus.

C'est ainsi qu'on évitera les insuffisances hospitalières, les tragédies dans les EHPAD et au domicile. Des moyens à la hauteur des besoins doivent être donnés aux politiques de santé, de perte d'autonomie, de prévention. Enfin, les engagements explicites en direction des droits des patients et des usagers doivent être tenus. ■

GEORGES BOUCHART

DANS LES EHPAD

Une catastrophe prévisible

Près de la moitié des 28 289 victimes du COVID-19 (chiffre au 19 mai 2020) vivaient en EHPAD. Soignants, médecins, ont mené « une guerre sans armes », démunis face à ce que le Haut-Rhin nomme un « tsunami ».

Les gouvernements successifs ont refusé d'entendre les revendications des personnels et des retraités. Pénurie de matériels, de personnels, la situation des EHPAD a été reléguée au second plan : le manque de masques, surtout au début, a provoqué la transmission du virus aux résidents. D'une région à l'autre, les chances d'hospitalisations ont été très inégales du fait de lits et services plus ou moins saturés.

Face à l'ampleur de la tragédie, les remontées sont les mêmes : manque de personnels et de professionnels qualifiés, et ce malgré l'in-

vestissement énorme des salarié·e·s. Et bien souvent l'absence des proches a précipité « le glissement ». À cette catastrophe, s'ajoute le scandale dans certains EHPAD (privés à but lucratif) où les résidents ont été abandonnés à eux-mêmes par la direction.

La loi « grand âge » doit être promulguée rapidement et correspondre aux attentes. Accorder la priorité à une politique de santé publique de qualité qui s'applique à toute la population nécessite aussi de l'ambition pour la perte d'autonomie, en EHPAD et à domicile. ■

MARYLÈNE CAHOUET

PÉNURIE DE MÉDICAMENTS

L'urgence d'une autre politique

La crise sanitaire liée au COVID-19 a révélé l'ampleur de la pénurie de médicaments dans notre pays et l'importance de retrouver rapidement une souveraineté sanitaire.

Très tôt, les praticiens hospitaliers ont signalé, en vain, aux pouvoirs publics qu'ils allaient rapidement être à court de sédatifs et de curare (indispensables pour les anesthésies et notamment pour l'intubation des malades en réanimation), mais aussi de certains antibiotiques et analgésiques. Ils se sont ensuite tournés vers l'Observatoire de la transparence dans les politiques du médicament. Ce dernier a interpellé l'État mais la programmation industrielle, la réquisition et la production locale pour les médicaments vitaux ne sont pas à l'ordre du jour du gouvernement.

Une délocalisation coûteuse... en vies

D'après cet Observatoire, nous sommes passés d'une pénurie de 44 médicaments en 2008 à une situation de rupture de stocks qui concerne aujourd'hui 868 produits, un fait que la demande liée au COVID ne peut expliquer à elle seule. À la recherche du profit maximum, les multinationales de l'industrie pharmaceutique ont en effet délocalisé la fabrication des médicaments depuis près de



C'était écrit !

© Pierre Corneloup

vingt ans et nous dépendons désormais d'un marché, essentiellement concentré en Chine et en Inde, qui fonctionne selon le « bon » vieux principe de l'offre et de la demande. Par ailleurs, ces grands groupes sont de moins en moins intéressés par la fabrication de certains médicaments disponibles en générique qui ne seraient pas vendus assez cher à leurs yeux. Si nous voulons retrouver rapidement une souveraineté sanitaire, il faut donc que les pouvoirs publics produisent ces médicaments indispensables, ce qui ne peut passer que par un pôle public du médicament, français ou européen.

Cela vaut aussi pour tous les dispositifs médicaux essentiels : respirateurs pour les services de réanimation, masques FFP2, blouses, charlottes pour le personnel soignant comme pour le personnel non soignant des EHPAD, masques chirurgicaux et gel hydroalcoolique pour toute la population...

COUP DE COLÈRE
OÙ VA LA MGEN ?

Retraité, ayant exercé des responsabilités syndicales du département au national pendant trente-cinq ans, je n'ai jamais eu une admiration sans bornes pour la direction de la MGEN, le discours de ses responsables fonctionnant dans le vase clos de grands principes bavards, et d'une universalité très particulière (la cotisation différenciée par exemple). Elle offre une caricature grotesque de démocratie avec les élections internes sans la moindre déclaration d'orientation des candidats.

Aujourd'hui, c'est le rapport ordinaire du mutualiste à l'institution qui me fait sortir de mes gonds : par téléphone, il passe par une plateforme téléphonique qui le renvoie à des interlocuteurs dont il ignore tout et qu'il ne peut recontacter. Par courrier, on ne lui répond pas. Bref, la MGEN est comme Dieu dans un certain nombre de théologies un peu désuètes : elle touche le bas-monde sans en être touchée.

Il est temps, me semble-t-il, que soit mis fin au bureaucratisme aigu des dirigeants de la MGEN et au système kafkaïen qui en découle et que l'esprit mutualiste reprenne ses droits. L'action conjointe des adhérents avec leurs organisations syndicales est nécessaire.

CLAUDE BÉZIERS (DIJON)

Tirer les leçons de la défaillance de l'État

Le gouvernement a bien fini par reconnaître les manques tout en tenant des discours contradictoires (il nous expliquait au début que les masques étaient inutiles) et annonçant des chiffres mensongers sur la réalité de la pénurie et sur les approvisionnements à venir. Faute de disposer de masques chirurgicaux en nombre suffisant, le « grand public » devra donc se contenter de masques en tissu lavables et réutilisables mais moins protecteurs, pour un prix variant de 2 à plus de 10 euros pièce.

La défaillance de l'État s'est aussi révélée au niveau du pilotage des tests COVID-19 (manque de robots, de formation du personnel, absence de centralisation des commandes de réactifs...). La France n'est toujours pas en capacité de tester massivement la population, contrairement aux recommandations de l'OMS dès le début de la pandémie.

Toute la politique de santé publique a été impactée par une pénurie généralisée de moyens de protection, avec les effets dévastateurs que l'on connaît en termes de mortalité chez les publics les plus fragiles mais aussi les soignants. Il faudra en tirer les leçons collectivement le plus vite possible pour exiger une autre politique du médicament pour notre pays. ■

MONIQUE DAUNE

CORONAVIRUS : UNE CRISE PORTEUSE DE PERSPECTIVES ?

S'appuyer sur l'intelligence collective

Pour Cynthia Fleury, l'enjeu de cette crise est de revenir sur les erreurs du passé, notamment en mettant au centre les « premiers de corvée ».



© C. Hélie-Gallimard

Cynthia Fleury, professeur titulaire de la chaire Humanités et Santé au Conservatoire National des Arts et Métiers

L'US Retraités : *Cette situation crée évidemment une expérience inédite et traumatisante mais ne peut-elle pas ouvrir des perspectives pour l'avenir ?*

Cynthia Fleury : C'est précisément tout l'enjeu...

- ▶ Permettre la revalorisation des métiers dénigrés, notamment ceux du soin⁽¹⁾, de l'aigu au plus ordinaire.
- ▶ Reterritorialiser les systèmes de production des biens vitaux (médicaments, équipements sanitaires, etc.).
- ▶ S'appuyer sur la capacité de l'intelligence collective pour penser des solutions alternatives et efficaces.
- ▶ Progresser dans la transition écologique car nous savons que la propagation du virus est facilitée par la destruction des écosystèmes naturels.

Lorsqu'une crise si majeure a lieu, la seule manière d'en tirer profit est de s'obliger à corriger nos erreurs passées. Le monde ne va nullement changer spontanément. En revanche, nous pouvons collectivement faire pression pour que les prises de conscience qui ont lieu durant la catastrophe sanitaire soient durables et engendrent des comportements et des usages nouveaux.

L'US Retraités : *Vous dénoncez « le déni des hyper-vulnérabilités »⁽²⁾. Comment cette crise le révèle-t-il ?*

C. F. : L'obligation du confinement pour tous a mis en lumière comment une mesure, en apparence sensée et sans doute nécessaire, peut se révéler très délétère dans des contextes très différenciés : explosion des violences domestiques et donc de la maltraitance envers les femmes et les enfants battus, isolement mortifère des personnes âgées qui ont un besoin vital de liens sociaux, confinement impossible dans des espaces exigus sans augmentation là encore de la violence... Autrement dit, une approche éthique consiste à savoir combiner au mieux les logiques de l'égalité et de l'équité, et donc à faire preuve d'inventivité dans l'application de la norme.



L'US Retraités : *Dans cette crise, ceux et celles (surtout !) qui étaient invisibles, occupent le devant de la scène : les soignants bien sûr, mais aussi les caissières, les éboueurs... Dans votre livre, La fin du courage⁽³⁾, vous parlez de la « grande élite de la base ». Pouvez-vous nous expliquer ?*

C. F. : Nous avons classiquement une conception très « verticale » de l'élite qui renvoie aux classes les plus aisées, intellectuelles, expertes. L'approche est juste mais

elle est réductrice. Chacun peut avoir un comportement responsable, au sens où il assume une « élection » à faire telle ou telle tâche. Quantité de métiers dans cette crise se sont littéralement contraints à assumer cette responsabilité collective alors même qu'ils n'étaient pas protégés comme il se doit.

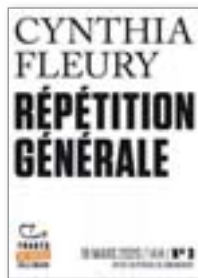


L'US Retraités : *Enfin, il a été voté l'état d'urgence sanitaire. Quelles conséquences pour la démocratie et quelles exigences peut-on avoir à l'égard de nos gouvernants ?*

C. F. : L'entrée dans l'état d'urgence sanitaire devrait se faire en suivant plusieurs règles notamment de proportionnalité, de temporalité, de conditionnalité (l'intérêt général doit être en jeu).

Tous les organes de contrôle parlementaire, mais aussi les instances de la société civile, doivent veiller à ce que l'état d'urgence soit le plus temporaire possible, et qu'il rende des comptes en temps et heure. L'expérience nous a montré qu'il existe souvent une dérive à banaliser l'état d'exception, à rendre durable ce qui est état exceptionnel et voué à disparaître. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
DOMINIQUE BALDUCCI



(1) Cynthia Fleury : *Le soin est un humanisme*, Tract Gallimard 2019

(2) Définition des hyper vulnérabilités : hyperfragilités de l'existence humaine face à la maladie, à des événements personnels (deuil, divorce...) ou socio-économiques (chômage, licenciement...)

(3) *La fin du courage*, Fayard 2010

VIE SYNDICALE

AG Retraités de Dieppe

L'AG des retraité-e-s du SNES-FSU, qui s'est tenue à Dieppe les 11 et 12 mars 2020, a rassemblé 70 militant-e-s.

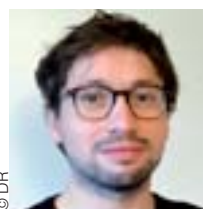
Moment privilégié de notre syndicalisme, elle a permis bien des échanges, ponctués de moments culturels et festifs dans une atmosphère fort conviviale, notamment grâce à notre trésorier national Gilles Fournier et Catherine Rioult, militante du S1.

Temps de débat aussi sur l'actualité, avec le salut du maire et du député de Dieppe. Les thèmes de discussion n'ont pas manqué (santé, place



© Georges Bouchart

du retraité et syndicalisme...) avec une intervenante de l'UCR-CGT et un jeune chercheur. Quelques aperçus de son intervention. ■



© DR

« 100 % SANTÉ »

Une réforme en trompe-l'œil

Extraits de l'intervention de Renaud Gay, chercheur à l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES), devant l'AG des retraités du SNES-FSU à Dieppe le 11 mars 2020.

Présentée comme « *une conquête sociale essentielle* » par le président de la République au congrès de la Mutualité de juin 2018, la réforme du « 100 % santé » permet d'analyser l'affaiblissement des mécanismes de solidarité collective au profit de logiques assurantielles privées à l'œuvre depuis près de trente ans.

Les effets symboliques de la mesure dans l'espace politique sont puissants. Elle entretient l'image de gouvernants courageux et fidèles à leurs promesses électorales, dont l'action parachève un système de protection sociale auquel les Français sont attachés, par la suppression du reste à charge pour les soins optiques et prothétiques. Ceux-ci se distinguent par la faible régulation de leur prix et de leur qualité. Ils sont ainsi rémunérés sur la base soit de tarifs libres sans remboursement public (implants dentaires), soit de « tarifs de responsabilité » (équipement optique, aides auditives, prothèses dentaires) fixés par l'assurance maladie et très inférieurs aux prix réels pratiqués. Ce système a entretenu des hausses de prix et provoqué de nombreux renoncements aux soins, accentuant les inégalités dans l'accès à ceux-ci.

La réforme du « 100 % santé » consiste à constituer un « panier de soins » aux prix plafonnés, financé intégralement et conjointement par la Sécurité sociale, qui est appelée à accroître sa contribution, et surtout par les assurances complémentaires (mutuelles, institutions de prévoyance, assurances commerciales).

Si elle impose ainsi à l'ensemble des contrats un nouveau socle de garanties qui améliore incontestablement l'accès aux soins, ses

conséquences sur le niveau des primes de la complémentaire sont attendues et pourraient varier selon le type d'opérateur, la qualité du contrat et son caractère individuel ou collectif.

De plus, la réforme reconnaît, à côté du panier « 100 % santé », un panier d'équipements à tarifs libres et aux propriétés le plus souvent supérieures, dont la couverture par les assurances complémentaires sera inégale et dépendra de la qualité des garanties. Celle-ci est corrélée au niveau de revenu des assurés et apparaît généralement plus faible pour les contrats individuels auxquels sont contraints d'adhérer les individus sans accès à une couverture collective (fonctionnaires, retraités, etc.). Ce faisant, la réforme reproduit en partie les inégalités sociales de santé qu'entretient l'assurance maladie complémentaire. ■

Propos recueillis par **DANIEL RALLET**

La FSU demande le 100 % Sécu

Depuis la fin des années 80, les ressources de la Sécurité sociale ont été limitées par une politique délibérée, de sorte qu'aujourd'hui l'Assurance maladie obligatoire (AMO) couvre moins de la moitié des dépenses de médecine de ville. Ce qui a ouvert un boulevard au développement d'Assurances maladie complémentaires (AMC) inégalitaires. C'est pourquoi la FSU demande une Sécu à 100 %. En mettant en œuvre sa promesse électorale d'une « Santé à 100 % », le gouvernement brouille les cartes pour poursuivre le développement d'une protection sociale inégalitaire.

LES RETRAITÉ·E·S À L'INITIATIVE

Les SFRD agissent

Les retraité·e·s paient le prix fort de la crise du COVID-19 du fait de l'absence ou du retard d'attribution des moyens de protection nécessaires : manque de masques, de gel, de tests, difficulté d'accès aux soins hospitaliers, ou à l'aide à domicile. Les sections syndicales, le Groupe des 9 ont réclamé des décisions de la part des responsables. Exemples parmi les 50 départements mobilisés.

Une intersyndicale 44 réactive !

L'absence d'information officielle sur les dispositifs mis en œuvre, face à l'importance des décès dans cette génération, a conduit l'Intersyndicale des retraités de Loire Atlantique CGT, FO, FSU, Solidaires, CGC, CFTC, FGR et LSR à réagir au plus vite : adresse au préfet de Loire-Atlantique par une lettre commune dès le 27 mars pour exiger l'application du Plan d'alerte et d'urgence (loi du 30 juin 2004) et la mise à disposition des protections indispensables, alerte relayée dans la presse régionale. Cette démarche a reçu une réponse lapidaire. Le 6 avril, nos organisations de retraité·e·s se sont adressées au président du conseil départemental, à la présidente du CDMCA (Comité Départemental et Métropolitain des Personnes Agées) et au directeur général de l'ARS. Le 17 avril, une lettre est envoyée à la presse dénonçant « le silence insupportable » de nos interlocuteurs. Une pétition a été lancée le 21 avril « *Nous refusons que les personnes âgées soient sacrifiées !* » qui a recueilli 1 000 signatures en quelques jours, transmises le 29 avril aux différents interlocuteurs et à la presse. Gageons que cette pression a permis l'accélération de décisions plus protectrices pour celles et ceux qui ont droit à toute l'attention et la protection de notre société. ■

Actions du G9 Dordogne pendant le confinement

► **1^{er} avril** : Audioconférence avec le préfet, réponses très vagues, renvoi à l'ARS et au département.

► **4 avril** : Audioconférence avec la directrice départementale de l'ARS qui indique travailler sur un plan de tests généralisé dans les EHPAD, et des équipes mobiles de soutien.

► **6 avril** : Le vice-président de la formation personnes âgées du CDCA (membre de la FGR-FP) écrit au président du conseil départemental : quelle politique du département en direction des EHPAD et des personnes âgées à domicile ?

► **10 avril** : Vidéoconférence de presse : *Sud-Ouest* et *La Dordogne Libre* relaient « *L'inquiétude des syndicats du G9* » face au manque de tests et d'équipements dans les EHPAD. ■

Actions dans l'Essonne

Les retraités du 91 CGT, FO, FSU, FGR-FP, Solidaires et l'UNSA ont rappelé leurs exigences au préfet le 3 avril. Réponse en 48 heures : beaucoup de données chiffrées sur les masques et les tests... à venir, sans référence aux besoins.

Nouvelles questions, réponse plus « agacée ». Exemple : des lits supprimés dans le Nord Essonne qui manqueraient ? Rien à voir : ce n'étaient pas des lits de réanimation.

Et pendant ce temps Eiffage, à l'origine du fiasco financier de l'Hôpital Sud Francilien – PPP largement dénoncé –, vient de se voir attribuer pour 141 M€ le CREM⁽¹⁾ de l'hôpital Paris-Saclay, qui doit « remplacer » (500 lits en moins) trois hôpitaux Nord Essonne dépouillés. Rien à voir ? ■

1 : CREM : conception, réalisation, entretien et maintenance.

Initiatives 94

L'Intersyndicale retraités du Val-de-Marne (CGT, Solidaires, FGR, FO, FSU) confinée et mobilisée agit !

► conférence téléphonique hebdomadaire avec l'ARS 94 « une grande première pour nos organisations ! » ;

► lettre adressée au préfet et au président du conseil départemental ;

► réunion du CDCA prévue le 20 mai...

<https://fsu94.fsu.fr/covid-19/> Flash info de l'intersyndicale des retraités ■

MIGRANTS EN DÉTRESSE



RESF Lyon sur tous les fronts

En temps normal, le travail de bénévoles à RESF, ce sont des réunions mensuelles avec une vingtaine de migrants pour répondre au mieux aux besoins (accompagnement en préfecture, auprès d'un avocat, au Palais de Justice, à la Maison de la Veille Sociale, rédaction de lettres de toutes sortes...).

Avec l'arrivée du COVID, les familles se sont retrouvées confinées et désargentées. Pour les migrants logés par la Veille Sociale, une précieuse aide alimentaire s'est mise en place, mais tous les autres n'avaient rien. Les migrants en règle n'ont que des récépissés « sans droit au travail » : les pères, bien souvent « au noir », se sont donc retrouvés sans travail et sans argent. Appels désespérés de certaines familles, et des « *j'ai faim* » d'enfants. J'ai cherché des structures, inscrit plusieurs familles pour des colis aux « restos

du cœur ». Ils font la queue chaque semaine, avec d'autres catégories sociales, les étudiants, les travailleurs précaires... Mon gros problème : les bébés, sans lait ni couches. Finalement le 115, le Secours catholique ont pris le relais puis des bons sont arrivés récemment. « *Quand vous voyez un homme qui a faim, faites d'abord chauffer le bouillon* », écrivait Voltaire. Encore faut-il en avoir. ■

PIERRETTE THISSE,

Réseau Éducation Sans Frontières de LYON

À LA RETRAITE

Rester solidaire et syndiqué·e

La retraite arrive dans des conditions particulièrement éprouvantes de fatigue, de tension sans exclure les risques pour la santé. Comme le SNES-FSU défend les personnels dans l'exercice du métier, il continue à le faire pour les retraité·e·s, qui peuvent lui conserver leur confiance par leur adhésion.

Ce sera toujours dans la solidarité préservée, quand on est plus isolé·e, pour défendre une retraite que la politique menée contre les retraité·e·s a beaucoup dégradée. Le pouvoir n'épargne rien aux personnes retraitées ni le mépris, ni les discriminations, ni les ponctions injustes. Ravalées au rôle de « variables d'ajustement » des comptes publics, elles servent à compenser une partie des cadeaux fiscaux qui exonèrent du « ruissellement » les grosses fortunes.

Avec le SNES-FSU, les retraité·e·s refusent donc de laisser piétiner leur vie et les années de travail dont la retraite est l'aboutissement.

Du fait de préoccupations plus présentes chez les retraité·e·s (coût et accès aux soins, désertification des services publics, conditions de fonctionnement des EHPAD et des services à domicile...), l'horizon syndical s'ouvre aussi sur des questions que les actifs ont moins le temps de traiter comme le financement de

la Sécurité sociale, celui de l'aide à l'autonomie qui n'a pas d'âge, etc.

Interpellations des pouvoirs publics et actions continues se mènent, tant au niveau départemental que national, de manière unitaire grâce au front de neuf organisations qui leur donne plus de poids. Syndiqué·e·s à part entière, les retraité·e·s restent engagé·e·s dans l'action auprès des actifs ou en sont solidaires. Quand les premières mesures d'un pouvoir résolument autoritaire ne marquent pas de rupture avec une politique néolibérale condamnée par la crise, les retraité·e·s répondent présent·e·s à l'appel de la FSU et de nombreux signataires pour participer à la contre-offensive pour construire « le monde d'après ».

Par les solidarités actives préservées, continuer avec le SNES-FSU signe la volonté de défendre le droit social qu'est la retraite et de rendre d'autres choix possibles. ■

MARTINE BEAULU-BARLIER

RETRAITÉ·E·S À ÉGALITÉ DE DROITS

Confiné·e·s mais mobilisé·e·s

La pandémie qui affecte l'ensemble de la population touche particulièrement les retraité·e·s, notamment celles et ceux en perte d'autonomie.

Pour les 93 % restant des 17 millions de retraité·e·s, c'est la perte de la vie sociale, associative qui les affecte, avec la fermeture des services sociaux, des structures d'aide, de rencontres et le désarroi est réel. Le Groupe des 9, au niveau national, s'est exprimé à plusieurs reprises, en rappelant ses mobilisations avec les actifs contre la destruction du système de santé publique. Les organisations l'affirment depuis des mois : pas d'économies dans les domaines de la santé ni du vieillissement. Elles exigent des investissements publics massifs pour l'hôpital et pour la prise en charge de la perte d'autonomie, à domicile et dans les EHPAD, avec la création d'un grand service public de l'aide à l'autonomie et une loi Grand âge et autonomie conforme aux attentes.

Récemment le Groupe des 9 a travaillé plus spécifiquement sur deux revendications : la distribution gratuite par l'État de masques avec un recours massif aux tests de dépistage et la défense des libertés publiques. ■

MARYLÈNE CAHOUET

Retraité·e·s, futur·e·s retraité·e·s

Soyez au courant de notre vie syndicale, allez sur la partie retraités du site du SNES : <https://www.snes.edu/Bienvenue-dans-l-espace-des-retraite-e-s.html>



Vous accédez à la page introductive de bienvenue.

Sur la partie droite les liens pour aller rapidement vers nos dernières parutions et sur la partie gauche les liens des différents chapitres de notre site avec en particulier :

- calendrier SNES et nos représentants SNES-FSU (national, académie, département) dans « ORGANISATION » ;
- les mémentos et les suppléments retraités de L'US dans « DOSSIERS ET DOCUMENTS » ;
- des liens, des sigles et les pages pratiques de L'US Retraités dans « VIE PRATIQUE ».



> NOUS CITOYEN·NE·S, RETRAITÉ·E·S

Préparons le monde de demain

Ne pas accepter
de sacrifier
des vies
au nom
de l'économie

Dossier réalisé par Dominique Balducci, Georges Bouchart, Monique Daune,
Marylène Cahouet, Josiane Dragoni, Daniel Rallet,
Jean- Louis Viguiet.



> CONFINÉS, DÉCONFINÉS, LIBRES

Acteurs déterminés

Comment construire le monde de demain quand on est victime de l'injure suprême, des « baby boomers ». Peut-être.

Avec la crise sanitaire, les retraités sont assimilés par les médias, les experts, aux « personnes âgées », trop fragilisées pour résister : 17 millions sont sous la menace d'un virus, la mortalité étant concentrée sur les plus de 65 ans (92 % des décès).

Protection dans les mots, pas dans les faits

Les mesures prises, notamment le confinement, sont essentiellement destinées à protéger les « anciens » et également à éviter un bilan effroyable en termes de victimes. Jusque-là rien à redire. Cependant, une série de glissements altèrent la nature de ce discours.

Il y a d'abord la tragédie dans les EPHAD. Fait significatif, dans un premier temps, et pas qu'en France, les décès dans ces institutions n'étaient pas comptés parmi les morts. Laissés sans protection, les résidents ont été victimes d'une hécatombe impressionnante qui a fini par indigner l'opinion publique.

D'HUI AU BALCON
DANS LA RUE
plutôt que leurs profits

© Michelle Olivain

nés du mouvement social

nd les retraités sont perçus comme des victimes, voire pire : des « has been », et, nt-ils être des acteurs dont la réflexion et les luttes contribuent aux « jours d'après » ?

Dépourvus de moyens, les personnels, eux-mêmes sans protection (début mai, 40 % d'entre eux étaient en arrêt de travail), ont été obligés de confiner les résidents dans leur chambre, tandis que les visites des familles étaient interdites, y compris pour saluer les défunts. À l'hôpital, dans les moments de plus forte tension, les soignants ont été contraints de faire des choix douloureux en fonction de l'âge pour l'accès à la réanimation. Silence total pour les personnes âgées en perte d'autonomie à domicile : leur situation est pourtant très difficile.

Vers un renversement des valeurs ?

Comme souvent, c'est la version extrémiste du discours libéral qui est la plus instructive. Dans un article de *l'Opinion* (3 mai), Eric Le

Boucher, éditorialiste des *Echos*, titre « *Coronavirus : tout ça pour des vieux blancs malades* ». Il reproche au gouvernement d'avoir « *arrêté l'économie pour sauver des vieux blancs déjà malades* ». Car si la vie a un prix, « *la santé a un coût* ». Entre les deux, Le Boucher n'hésite pas : l'économie est la chose la plus légitime, surtout quand la vie qui est sacrifiée ne vaut plus grand chose.

Ce qui le préoccupe, c'est que la déconstruction du discours libéral opérée par cette crise n'amène un renversement des valeurs (promotion de la solidarité et du souci des autres, reconnaissance de métiers socialement utiles et mal payés, légitimation des services publics et de la lutte pour accroître les ressources publiques...) qui obligerait à revenir sur le projet de marchandiser la

santé et de privatiser la gestion de l'hôpital public.

Les objectifs pour demain

Mais, lorsque en tant que retraités avec le Groupe des 9, nous avons l'an passé participé au combat des hospitaliers, à celui des personnels des EHPAD, qui voyaient la catastrophe venir et qui ont poussé un cri que le gouvernement a refusé d'entendre, nous étions là, pas comme victimes mais comme acteurs du mouvement social. De même quand nous nous sommes battus avec les actifs, pour une amélioration de la protection sociale, des retraites, des services publics, nous avons contribué à construire le monde de demain. Des objectifs, comme la Sécu à 100 % ou une loi sur le grand âge à financement public qui apparaissaient comme des utopies, sont aujourd'hui dans le débat public.

À l'automne, nul doute qu'avec nos pensions nous redeviendrons des « privilégiés » lorsqu'il s'agira de trouver 128 milliards d'euros qui manquent aux budgets publics puisque ce gouvernement refuse de faire payer des impôts aux riches et aux grandes entreprises qui ramassent des subventions sans contreparties.

Ni « victimes », ni « privilégiés », nous sommes des citoyens, acteurs de la vie démocratique dans les associations, les institutions, et nous partageons l'inquiétude devant des mesures liberticides de plus en plus contraignantes.

Nous ne nous imaginions pas confinés pendant des semaines dans l'isolement, requis de prendre nos distances avec les générations suivantes avec lesquelles nous avons passé notre vie à construire des liens de solidarité, alors que les directives de l'État nous obligent à nous séparer physiquement et dans la douleur de nos enfants et petits-enfants. Quand le gouvernement a fait mine de nous confiner pendant des mois encore, les « seniors » se sont dressés contre cette mesure discriminatoire.

Car, comme le dit Christophe Honoré (*Le Monde*, 2 mai), « *ce temps imposé est un temps empoisonné... Le temps que nous vivons est perdu. L'admettre, c'est laisser la possibilité qu'il y ait un temps retrouvé* ». ■

SERVICE D'AIDE À DOMICILE

« Nous ne voulons plus passer après... »

Trois questions à Claire Tribout, accompagnante de proximité à l'ADMR¹ des Pyrénées-Atlantiques.



© DR

Claire Tribout,
Responsable
d'un service d'aide
à domicile (Pyrénées-
Atlantiques)

L'US Retraités : *Vous pouvez nous présenter votre fonction et votre structure ?*

Claire Tribout : Je suis accompagnante de proximité, fonction spécifique à notre réseau. Mon rôle est de conseiller les associations dans la mise en œuvre de leurs projets et dans le fonctionnement de leurs services. Nous intervenons de la naissance à la fin de vie, principalement auprès de publics en situation de dépendance. Sans nos passages quotidiens, la plupart seraient en institution.

L'US Retraités : *Comment vous êtes-vous organisé-e-s avec la pandémie ?*

C. T. : En relevant un défi : limiter les contacts dans un métier où ceux-ci sont inévitables et nécessaires. Nous avons priorisé les interventions essentielles autour de l'alimentation, l'hygiène élémentaire, les levers et les couchers. Nous avons maintenu un contact téléphonique avec les personnes dont les interventions ont été suspendues, l'isolement étant de plus en plus pesant pour elles. Dans certaines situations, nous avons demandé un relais auprès des aidants familiaux.

La protection de nos salariés et de nos bénéficiaires n'a pas été une mince affaire. Nous passons toujours « après les autres ». Des masques, nous en avons manqué. Nous n'étions pas prioritaires auprès des officines. Le département nous a remis neuf masques par salarié et par semaine, en fonction des

stocks disponibles et non des besoins. Quant aux tests, un recensement a été fait auprès des associations qui ont été en contact avec le Covid-19 et qui seront testées début mai. Enfin, la majorité de nos salariés ont des enfants à charge mais, bien qu'éligibles, un certain nombre d'entre eux n'a pu être accueilli dans les écoles et des aides à domicile ont dû cesser leur activité !

L'US Retraités : *Vous pensez que cette crise pourra permettre une prise de conscience des pouvoirs publics sur l'utilité de votre mission ?*

C. T. : On parle un peu de nous... un peu !

Nous souhaitons que cette crise mette en lumière notre métier qui souffre d'un manque de reconnaissance sociale, professionnelle et financière et donc d'attractivité. Notre gouvernement prône un maintien au domicile mais ne considère pas notre métier d'utilité publique. Aujourd'hui comme hier, nous demandons une valorisation de notre profession, une augmentation significative des salaires et des indemnités liées aux déplacements. Nous sommes en « guerre » disent-ils, oui mais avec des armes en plastique et des soldats au grand cœur. Nous ne voulons plus passer après. ■

(1) ADMR : réseau associatif d'aide à la personne fondé en 1945, avec 2 700 associations en France qui se regroupent dans chaque département en fédération.

EGALITÉ DE DROITS POUR TOUS

La solidarité, un concept essentiel

Inégalités de situation, discriminations par l'âge, la crise sanitaire rend évidente la nécessité pour notre société de se transformer.

La pandémie a rappelé l'interdépendance de l'humanité, à savoir sa solidarité intrinsèque et sa communauté de destin. Vis-à-vis des plus de 65 ans, 17 millions de citoyens et un cinquième de la population, les politiques publiques ont suivi leur ligne habituelle. Les retraités, cette catégorie au « coût » dit insupportable pour les finances publiques, ont été relégués parmi les « fragiles », des « bouches inutiles » au fond, qui pourraient n'avoir ni les mêmes droits ni les mêmes besoins que le reste de la société.

Revenir aux fondamentaux

La conception française de la solidarité telle qu'actée en 1945 repose sur la Sécurité sociale (et les retraites), les services publics et le droit du travail, trois piliers que le néolibéralisme n'a cessé d'attaquer. La démocratie sociale qui en a résulté réunit tous ceux qui contribuent à la solidarité nationale par leurs impôts et leurs cotisations, et qui en bénéficient comme assurés sociaux et usagers des services publics. Fruit d'une longue histoire depuis le XIX^e siècle, cette

solidarité englobe d'autres formes qui lui sont complémentaires, comme le bénévolat ou les solidarités familiales, tout ce travail invisible et indispensable sans lequel aucun système ne pourrait résister.

Quelle politique pour réduire les écarts ?

Le néolibéralisme n'a de cesse de faire reculer cette forme de la solidarité, car elle constitue un obstacle majeur à la marchandisation généralisée du travail, des services publics, des retraites et de la protection sociale. E. Macron porte avec constance une conception minimale de solidarité, celle de l'assistance, réduite à un filet de sécurité pour les plus pauvres. Son complément naturel est la charité. Au Moyen-Âge, les riches pensaient ainsi sauver leurs âmes. Aujourd'hui, ils tentent de faire oublier le fantastique écart de richesses et les paradis fiscaux afin de poursuivre sans encombre leurs activités prédatrices au mépris de l'avenir de la planète et de l'humanité.

Les crises écologique et sanitaire révèlent l'urgence sociale et humaine des changements nécessaires. Le darwinisme social mis en œuvre par des États ayant abandonné les fondements des solidarités doit cesser, et le capitalisme encadré dans l'immédiat.



© Julien Eichinger-Adobe Stock

Donner toute leur place à égalité de droits à tous, actifs, jeunes et retraités, hommes et femmes quelles que soient leurs origines, nécessite non pas d'en revenir aux formes anciennes de l'État social, mais à ses fondements, afin de trouver ensemble les voies des transitions nécessaires. ■

POUR UN SERVICE PUBLIC DE LA PERTE D'AUTONOMIE

Une nécessité dans le contexte actuel

La perte d'autonomie ne concerne pas que les personnes âgées puisqu'elle peut être transitoire et survenir à n'importe quel âge, mais, compte tenu du vieillissement inéluctable de la population, la situation du « Grand Âge » doit faire l'objet d'une priorité, le cataclysme sanitaire actuel est un révélateur cruel.

Le mandat du dernier congrès du SNES-FSU à Rennes énonce clairement cette orientation : « *La question de la prise en charge de la perte d'autonomie à domicile et en établissement est une mission de service public et doit correspondre à un projet social ambitieux à la hauteur des enjeux de société* » (thème III, 3.4).

Les orientations récentes des politiques de santé ont dégradé la situation : « virage ambulatoire », c'est-à-dire passage accéléré à l'hôpital, « maintien à domicile », « virage numérique », débouchent sur la déshumanisation. De plus, la crise actuelle s'est traduite par un effondrement des services à domicile dont on ne mesure pas encore les redoutables conséquences.

Les principes d'un service public de la perte d'autonomie

Il doit répondre aux besoins, quels que soient le degré et la durée de la perte d'autonomie donc incluant, à terme, les personnes en situation de handicap. Il doit se soucier de prévention concrètement pour prévenir la dégradation de la personne en pratiquant un bilan global à un âge repère, en proposant un suivi pouvant intégrer l'activité physique adaptée (APA*). Il doit fonctionner avec des personnels formés, qualifiés, correctement rémunérés. Les EHPAD doivent être refondés

dans leur rôle et fonctionnement. Enfin, la prise en charge à domicile ou en établissement doit relever, à 100 %, de l'assurance maladie.

La mise en œuvre

La dégradation de la situation est connue depuis longtemps. Le rapport Libault de mars 2019 attend toujours une réponse aux pistes proposées. L'exécutif multiplie les contritions. Ne soyons pas naïfs, gardons-nous de l'attentisme. Il est évident qu'il faudra intervenir avec détermination et revendiquer à partir de nos mandats, souvent partagés avec la FSU, la FGR-FP et le Groupe des 9. Il nous faut donc mobiliser et intervenir à partir des S1, SFR-FSU, sections FGR-FP et avec les autres forces syndicales et associations. Interpeller les élus, intervenir dans les différentes instances où nous sommes représentés : HCFEA*, CESER*, dans les CDCA* et instances de démocratie sanitaire des ARS*, afin de concrétiser des actions fortes et nécessaires. ■

* **HCFEA** : Haut Conseil à la Famille, l'enfance et l'âge. **CESER** : Conseil économique, social et environnemental régional. **CDCA** : Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie. **ARS** : Agence régionale de santé. **APA** : Allocation Personnalisée d'Autonomie.

POUR UNE AUTRE POLITIQUE

Transformer en profondeur notre système de santé

Avec une rapide saturation des services de réanimation, la crise sanitaire liée au Covid-19 a clairement mis en évidence l'impérieuse nécessité de transformer en profondeur notre système de santé pour ne plus jamais connaître une telle situation anxiogène.

Sans remettre en cause les restructurations hospitalières et les fermetures de lits, le gouvernement s'était contenté en septembre dernier de répondre à la grève inédite dans les services d'urgences et aux mobilisations dans les hôpitaux et les EHPAD par quelques mesures misant essentiellement sur une médecine de proximité qui n'existe plus.

Donner la capacité d'agir

Toutes les leçons doivent être tirées pour mettre fin à la politique libérale qui a détruit l'hôpital public en dégradant la qualité des soins et en épuisant les personnels soignants. Nous ne voulons plus jamais d'hôpitaux débordés du fait des fermetures de lits. Il est urgent de rompre avec les logiques mercantiles qui imposent à l'hôpital public de rentabiliser à tout prix les soins qu'il fournit, d'en finir avec la tarification à l'activité (T2A) et de revenir à un mode de financement qui donne à chaque établissement les moyens d'assurer la qualité des soins et la sécurité des patients en garantissant également des conditions de travail décentes au personnel soignant.

Changer de politique

À cette crise de l'Hôpital-entreprise, s'ajoute celle de la médecine libérale dont le modèle est inadapté. Il faut réfléchir aux conditions d'installation des médecins pour apporter des solutions efficaces au problème des déserts médicaux, engager une politique de juste rémunération de tous les actes médicaux et interdire à terme tous les dépassements d'honoraires.

Une juste politique du médicament doit répondre aux besoins des individus et s'appuyer sur la recherche pour toutes les maladies, y compris celles qui n'ont pas encore aujourd'hui de thérapies adaptées. Or, seule la création d'un pôle public du médicament peut permettre de sortir le médicament du « marché ».

Nous ne voulons plus jamais dépendre des marchés internationaux pour nous protéger ou nous faire dépister. Cela suppose de relocaliser en France nombre de productions, ce qui au passage limiterait les émissions de gaz à effet de serre et la pollution.

Les dépenses d'assurance maladie doivent être revues nettement à



Urgence !

la hausse tant dans le volet médical que dans le médico-social. Tous les malades, quels que soient leur âge ou leurs conditions de vie, doivent pouvoir recevoir les meilleurs soins possibles, avec une prise en charge à 100 % par la sécurité sociale. C'est le seul moyen de garder un système de santé solidaire.

Il faut aussi développer la prévention à tous les niveaux, y compris par une politique de dépistages systématiques ou ciblés.

Tout cela nécessite de recruter plus de professionnels, de développer les moyens d'accompagnement à domicile et les structures d'accueil pour les personnes en perte d'autonomie ce qui passe par une meilleure reconnaissance de leurs métiers (salaires et conditions de travail).

Enfin, les plateaux télévisés ont été confisqués par les « experts » pendant la crise du Covid-19. L'expertise médicale et scientifique était certes nécessaire mais une participation pleine et entière des citoyens aurait permis de redonner du sens aux chiffres et à l'action publique en établissant un véritable état des lieux. Il est par exemple urgent de retrouver une gestion démocratisée de la sécurité sociale en recréant des Conseils d'administration des assurés sociaux avec élection des administrateurs. ■

CONSTRUIRE LES ALTERNATIVES

La souveraineté du peuple

En démocratie, le pouvoir de décider revient au peuple. Mais dans les faits, l'évolution de nos sociétés a entraîné la confiscation du pouvoir (hommes soi-disant forts, experts...), au mépris même des institutions.

La gestion de la pandémie percute tous les fondements démocratiques. Le Parlement est réduit à une chambre d'enregistrement, la démocratie sociale ignorée, les citoyens infantilisés, les libertés publiques bafouées, les violences policières continuées... Seuls l'investissement professionnel des personnels, à commencer par ceux des hôpitaux et des EHPAD, ou la multiplicité des initiatives locales ont pu limiter les conséquences dramatiques de l'impéritie de nos gouvernants.

Si la crise a fait voler en éclat la fable des premiers de cordée et la dogmatique dominante, encore faut-il construire les alternatives à des politiques injustes, inhumaines et qui ne peuvent que conduire au pire. Le concept de solidarité dans son acception forte en constitue la charpente. Le génie de l'humain se situe dans la coopération et le travail utile à tous.

Des principes à concrétiser

L'aspiration démocratique, portée par les mouvements sociaux depuis la Révolution française, reste plus que jamais d'actualité. C'est celle de l'égalité, de la liberté et de la fraternité – ou de la solidarité –, celle de la République démocratique et sociale des révolutionnaires de 1848.

Elle repose sur la citoyenneté politique toujours inaboutie. Si les retraités sont nombreux à exercer des mandats électoraux infirmant au passage leur procès en inutilité, les catégories populaires, les minorités visibles ou les femmes sont toujours écartés de la représentation.



Les élus quasiment ignorés

La citoyenneté sociale, instituée en 1945 dans le sillage du programme de la Résistance, constitue l'autre socle de la démocratie. Exprimant la dignité de la vie humaine, « Les jours heureux » portait le droit au travail et au repos, des salaires et des retraites décentes, la protection sociale et celle de l'emploi, un syndicalisme aux larges pouvoirs... Enrichir ces puissants principes, en élaborer d'autres, penser l'avenir de l'humanité... Il est temps d'inventer le jour d'après. ■

POUR NE PAS CONCLURE

Retraité·e·s égaux en droit

Protéger/enfermer : le discours sur les plus âgé·e·s a choqué. Les retraité·e·s ont-elles, ont-ils moins de droits et de capacités à agir que l'ensemble de la population ?

La gestion de la crise sanitaire a confirmé que les retraité·e·s étaient citoyen·ne·s de seconde zone. Certes le projet de déconfinement à l'âge a été abandonné, mais les annonces du Premier ministre en font une catégorie à part. Enfermement des personnes âgées, accès difficile aux soins, recours aux produits de sédation pour les malades en fin de vie ne pouvant accéder à la réanimation, ces mesures ont un sens. Elles posent avec acuité la question de l'égalité des droits. Dans une république, tous les citoyens sans distinction d'âge sont égaux en droit...

La gestion de l'épidémie pose la question redoutable des priorités. Il faut assurer « *coûte que coûte* » la reprise de l'économie et privilégier la main-d'œuvre active. Mais le « politiquement correct »

oblige à rappeler l'objectif : protéger la santé des personnes les plus vulnérables quitte à limiter leur liberté d'action et à faire appel à leur sens de la responsabilité.

L'État, en privilégiant un confinement qui renvoie à la responsabilité individuelle, se dédouane de la sienne. Après des politiques destructrices, une impréparation scandaleuse, il a l'obligation de prendre toutes les mesures indispensables, démocratiquement, pour assurer la protection de toutes et de tous.

Au nom de la sécurité sanitaire, les droits fondamentaux sont bafoués, la solidarité remise en cause, les libertés restreintes, l'accès à la santé encore plus inégalitaire. C'est ce combat de l'accès aux soins pour toutes et tous que nous devons mener, actifs et retraités. ■

Dans cette rubrique, Marie-Louise Billy et Robert Jacquin vous répondent ; envoyez vos questions à **L'US Retraités**, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 ou par courriel à enretraite@snes.edu. Permanence téléphonique le jeudi : 01 40 63 27 32 et 01 40 63 27 31.

CHANGEMENT DE RÉGLEMENTATION

Fourniture d'électricité et gaz : vers une interdiction du démarchage à domicile ?

Le médiateur national de l'énergie veut interdire le démarchage à domicile pour la fourniture d'électricité et de gaz.

La loi Énergie et climat, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, prévoit la suppression des tarifs réglementés de gaz naturel au 1^{er} juillet 2023. Cette annonce a produit un effet d'aubaine pour le démarchage à domicile des particuliers. Dès 2019, ce sont deux ménages sur trois qui ont déclaré avoir été démarchés, au lieu d'un sur trois deux ans auparavant. Et de nombreux souscripteurs abusés ont sollicité le médiateur national de l'énergie pour s'en plaindre.

Les pouvoirs publics hésitent à condamner le fournisseur à payer des amendes. Le médiateur veut interdire le démarchage dans ce secteur. Il recommande que les contrats souscrits sans respecter les règles soient entachés de « nullités absolues ». Il propose de créer, en complément des amendes infligées par la DGCCRF*, une sanction administrative de retrait de l'autorisation de fourniture d'énergie, en cas de pratiques de démarchage frauduleuses. Il appelle tous les consommateurs à la vigilance et les invite à lui signaler les tentatives d'abus en précisant leur code postal et leur commune à l'adresse suivante : infoconso@energie-mediateur.fr. ■

* DGCCRF : direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

ASSURANCE VIE

Bénéficiaire hors succession

L'assurance-vie l'emporte sur le testament authentique. Elle permet en effet de faire bénéficier du contrat une personne qui n'est pas héritière : désormais un testament peut être remis en question pour la désignation des bénéficiaires. Une action en justice vient de le confirmer dans l'exemple qui suit.

Un souscripteur ayant modifié par un avenant à ses contrats d'assurance-vie la désignation des bénéficiaires précédemment inscrits sur son testament, ces derniers revendiquèrent leurs droits, au motif que la modification de cette désignation devait procéder de la même forme en application de l'article 1035 du code civil, aux termes duquel « *les testaments ne pourront être révoqués, en tout ou en partie, que par testament* ». La justice vient de trancher : c'est la personne désignée dans la clause bénéficiaire du contrat d'assurance-vie qui hérite de l'argent placé et non celle inscrite sur le testament. La Cour de cassation vient de confirmer que la clause bénéficiaire peut être modifiée et recevoir application même si elle contrevient aux termes contenus dans un testament authentique antérieur. La Cour de cassation a rappelé la règle du code des assurances (C. ass. L.132.8) selon laquelle celui qui souscrit une assurance-vie peut changer de bénéficiaire, autant de fois qu'il le souhaite. De plus, elle s'est prononcée en faveur du texte spécial qui déroge au texte général, avant d'expliquer que le bénéficiaire peut être désigné par simple avenant d'assurance-vie sans qu'il soit nécessaire de respecter un parallélisme des formes entre la désignation initiale (testament authentique) et la dernière en date qui trouve application. ■



© Herrebeck / Adobe Stock.com

Source : cassation civile 03/4/2019 n° 18-14-460, assurance-vie – testament

DONNER

Pour faire face à la crise sanitaire, les particuliers sont incités à augmenter leurs dons en faveur des organismes d'aide aux personnes en difficulté.

La loi de finances rectificative pour 2020 vient de porter le plafond de déduction fiscale (75 %) des dons « Coluche » (tous les organismes qui offrent gratuitement des repas à des personnes en difficulté) de 552 € à 1 000 € pour les versements effectués en 2020, qui seront retenus dans la déclaration de revenus en 2021.

Au-delà de ce montant maximal, le surplus donne droit à une réduction de 66 % des revenus imposables dans la limite de 20 % des revenus imposables du donateur (exemple pour un don de 1 200 € : 1 000 × 75 % + 200 × 66 %).

Loi de finances rectificative pour 2020, n° 2020-473 du 25/04/2020, (LFR2020-21) - JO du 26/04/2020.

UN ERSATZ DE SPECTACLE VIVANT

La culture en ligne

Difficile d'imaginer il y a six mois que toutes les salles de spectacle – cinémas, théâtres, salles de concert – puissent être fermées, comme les librairies, les musées et lieux d'exposition... L'accès à la culture, dans toute la période de confinement, est passé par internet : pas de sorties, chacun devant son écran !

Privée de ses lieux d'expression habituels, la culture n'est pas absente de la vie des Français. Elle reste indispensable à la vie, même confinée : 89 % déclarent avoir consommé séries, films, expositions numériques, musique et jeux vidéo (Hadopi⁽¹⁾ baromètre avril).

Tous les sites des lieux de culture, publics surtout, ont mis à disposition des confinés, de tous âges, des ressources culturelles en ligne : l'INA avec sa plateforme Madelen vous convie au cinéma, la Cinémathèque propose des vidéos de leçons de réalisateurs. Le Grand Palais permet une promenade dans Pompéi, à défaut d'aller voir l'exposition de ce printemps. L'Opéra offre des... opéras filmés, des ballets, etc. Mais les

Gafa et autres se taillent la part du lion : Google offre la visite de centaines de musées ; avec plus de temps chez soi, beaucoup utilisent les plates-formes de streaming de type Netflix ou Disney+, plutôt que des indépendantes comme Universciné, FilmsTV, ou la plate-forme coopérative Tènk⁽²⁾. Un site jesoutiensmalibrairie.com a proposé, avant la réouverture des bibliothèques et des librairies, de livrer des ouvrages, sans passer par Amazon.

Mais cette abondance de propositions rencontre vite ses limites : la culture devant un écran met en évidence tout ce qui fait la force d'une sortie culturelle ; la rencontre, le partage, la participation en réel, ce temps dédié qui met en contact avec une œuvre et



Des lieux seront ouverts au public... même sans festival
Allez voir sur les sites
 Exemple : le Sirque Nexon, sera « ouvert à toutes et à tous, à tous moments [...], sans programmes, pour inventer la vie et se jouer des contraintes ». <https://lesirque.com/>

forme une parenthèse hors du cadre quotidien, proche des autres. Le spectacle, c'est la vie de centaines de milliers de personnes, créateurs, artistes, techniciens..., et aussi celle des spectateurs, des visiteurs. Vive-ment la reprise ! ■ **MICHÈLE OLIVAIN**

(1) Haute autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet

(2) Programmateurs issus du réseau des documentaires d'auteur. Passionnant.

<https://www.tenk.fr/>

L'EXEMPLE DES FESTIVALS D'ART DE RUE

Aurillac derrière un écran ? Impensable

Assis-e à côté d'une personne que vous ne connaissez pas, sous une chaleur terrible, entre un arbre de ville et un panneau de circulation, en attendant le début du spectacle. Le décor est planté. Vive le festival d'art de rue.



© Flickr.fr

La rue est à nous !

Discussions, échanges : et vous, vous avez vu quoi ? Critiques à la volée, bons plans... Les succès et les échecs vont vite. Le bouche à oreille, plus rapide que les réseaux sociaux et en *live*, en direct dans la relation physique à la ville, à l'humain et à l'artiste. L'artiste, qu'il débute ou qu'il soit un vieux routard, est là, dans la rue, sans la protection du grill au-dessus de sa tête... Il est là sous les imprévus des intempéries face à un public d'autant plus intransigeant qu'il est mal installé, que certains ne sont pas des habitués des salles de spectacle pour des raisons aussi diverses que la vie : pas le temps, pas d'argent, pas l'envie, la peur de franchir ce fameux seuil ou juste pas en tête que ça existe. Mais ici, les spectacles se jouent sur

la place où d'habitude on se gare pour faire ses courses, ça change la vision, ça rend inhabituelles ces rues qu'on emprunte tous les jours et qui sont laissées à des artistes pour fond de scène. Comédiens, circassiens, chanteurs, danseurs. La magie opère.

Sans spectacles, comment les programmeurs vont-ils choisir les spectacles d'Aurillac pour leurs événements dans un ou deux ans ? Comment les 600 compagnies du off continueront-elles à nous ouvrir les yeux et l'esprit ? Nous avons besoin d'eux autant que de pain et d'eau.

Si la distanciation physique d'aujourd'hui devenait la mise à distance des artistes, notre humanité y perdrait. Beaucoup. ■

MÉLANIE, fan d'Aurillac

CULTURE EN DANGER

Un été sans festivals... mais après ?

Les retraités du SNES-FSU, comme les actifs, participent nombreux aux festivals culturels. Ils se croisent à Avignon, à Orange ou dans des festivals moins médiatisés auxquels ils sont attachés (il y a près de 3 000 festivals en France et 6 millions de participants). Mais pas cet été...

Le spectacle vivant, partagé, est une « *nourriture indispensable à la vie, comme le pain et le vin* », un « *service public comme le gaz, l'eau et l'électricité* », disait Jean Vilar. La volonté d'installer hors Paris des pôles culturels régionaux a été partie intégrante de la reconstruction du pays à la Libération. Les annulations apportent tristesse et frustrations. Des milliers de vies se jouent, artistes, techniciens, intermittents déjà malmenés, auteurs aussi et ... tous les autres. La profession et nos actions ont contraint E. Macron à s'exprimer. Des avancées ont été arrachées, mais l'urgence d'une politique culturelle demeure... ■



Scène du Théâtre du Peuple à Bussang (88)

© Eric Legrand

Quatre témoignages, un besoin commun de dire l'importance du spectacle vivant !

Sur le fronton du Théâtre du Peuple à Bussang, on peut lire : « Par l'art pour l'humanité »

« [...] C'est la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale que le Théâtre du Peuple n'ouvrira ni ses portes de bois ni son fameux fond de scène aux spectateurs. C'est un déchirement [...] L'urgence est à présent d'éviter absolument la précarité des salariés intermittents et saisonniers. Et pour ce faire, nous en appelons à la responsabilité de l'État (propriétaire du Théâtre du Peuple) [...] pour trouver les meilleures solutions pour eux et pour l'avenir de notre Théâtre, dont l'économie demeure si fragile. »

Extrait du Communiqué de presse de Simon Delétang et François Rancillac (sur le site) NB : Ils proposeront Lenz de Büchner fin octobre, voir <https://www.theatredupeuple.com/>

De l'ombre à la lumière

Maurice Fouilhé est « éclairagiste de spectacle »*. Il avait, entre autres, une régie au « Printemps des comédiens » à Montpellier, qui est annulé. Il espère avoir un dédommagement (il s'agit d'une grosse structure avec subvention du ministère).

Actuellement, il accorde du temps à la lecture d'appels à projets et espère que les périodes de répétitions prévues pourront être maintenues.

L'importance du rôle : « *Nous avons chacun notre manière d'éclairer, c'est notre "écriture lumière", qui allie notre savoir-faire et nos affinités artistiques* ». Le contexte actuel lui rappelle la précarité de son statut : « *Bien souvent par manque de subventions c'est notre poste qui saute et nous n'avons pas droit encore à la Maison des artistes comme les scénographes* ».

* <http://www.mauricefouilhe.com/>

Stéphane Villain président d'un des « petits festivals ruraux »

Invitant le ministre à voir son festival... en 2021, il annonce : « [...] *comme nous ne sommes pas vaches, nous irons vous chercher en voiture pour vous faire visiter les villes et villages où vous avez fermé, et où vous continuez à fermer maternités, hôpitaux, postes, perceptions, classes et écoles, lignes de transport... Nous vous montrerons, malgré tout ce travail de sape, le dynamisme, la vitalité et la richesse culturelle de notre territoire : les Petites Rêveries à Brinon-sur-Beuvron 3 000 festivaliers ; le festival des Balkans 1 000 etc.* »

Lettre en ligne : « *M. Riester : les ploucs vous invitent à leurs festivals* »

Les retraités ne sont pas que des spectateurs

Fin juillet à Alès. 1 000 choristes, sept chefs de chœur, des techniciens, une logistique bien rodée depuis 1998. Répétitions pendant une semaine du répertoire d'un chanteur et pour finir concert(s) dans les arènes d'Alès, en présence du chanteur.

Chanter sous la houlette de sept professionnels « au cœur gros comme ça » qui nous font sortir le meilleur de nous-même, c'est tout simplement magique. Fou !

Avril 2020... annonce du report à 2021, déception immense de devoir attendre 14 mois pour retrouver *Les Fous Chantants* !

Marie-Hélène Pilaz, choriste bénévole retraitée

BILLET D'HUMEUR

Paroles de ministre et de Président

Au premier acte, le Président était occupé ailleurs et le ministre Riester s'exprimait – fort peu – pour rassurer, sans ligne directrice. La profession s'est fâchée, a exigé, nous nous sommes indignés et le Président a parlé... Frustrant !

Si l'on écoute le ministre Riester : « dans le cas de la culture, on regarde tous les points ». Serait-ce une spécificité de la culture, on ne le fait pas ailleurs... ?

Ou bien : « les forces vives du pays doivent se mobiliser pour la culture, qui n'est pas seulement une économie, mais un moyen de mieux vivre individuellement et collectivement, de se rassembler pour partager des émotions communes et de donner du sens à la relance de notre pays » (audition au Sénat). À garder en mémoire !!!

Puis, le 6 mai, le Président a fait son show. Il aura fallu des centaines de milliers de signatures, des prises de position multiples de la profession pour que les intermittents

obtiennent « une année blanche » demandée par les syndicats et toute la profession. Avec l'annonce des 50 millions d'euros pour le secteur de la musique, c'est la principale mesure annoncée par E. Macron⁽¹⁾. Sans qu'on en connaisse les conditions et même le périmètre : par exemple le contrat le plus simple (GUSO pour les spécialistes) sera-t-il pris en compte dans ces dispositions ? Il concerne pourtant des dizaines de milliers de personnes qui travaillent en discontinu. Quid des saisonniers, des nouveaux entrants, etc. ?

Pour le reste, le Président a suggéré des projets « ambitieux » dont on ne sait pas ce qu'ils seront et l'intervention des artistes à

l'école ! N'y viennent-ils pas déjà ? Quelles seront les modalités de leurs interventions ? Leur but précis ? On ne s'improvise pas animateur ou enseignant, rappelle la CGT Spectacles. La convocation ubuesque de Robinson Crusoe et l'appel à « chevaucher le tigre »⁽²⁾ n'y ont rien changé : l'absence de réponse sur une véritable politique culturelle et l'inquiétude demeurent. ■

AGNÈS HURET

(1) Réponse (?) à l'alerte de centaines de musiciens classiques, du jamais vu (site de France Musique, 4 mai)

(2) Référence inquiétante : <https://www.babelio.com/livres/Evola-Chevaucher-le-tigre/224797>

« LES JOURS HEUREUX »* UN PROGRAMME DE LUTTES

L'année de tous les dangers

Indignés d'être ignorés depuis le début du confinement, les syndicats de la culture, dont le SNAC-FSU, et beaucoup d'artistes sont montés au front. Ils ont interpellé le chef de l'État.

Ils ont rappelé que plus d'un million de personnes travaillent dans ce secteur. « Comment, ajoutent-ils dans une pétition, feront toutes celles et tous ceux que vous oubliez avec nous et dont l'emploi est, comme le nôtre, discontinu, travailleurs engagés en extra dans la restauration, l'hôtellerie, le nettoyage, le commerce, tous les secteurs d'activité qui se déploient autour des événements culturels ? ».

Dans la culture et en particulier dans le domaine du spectacle vivant, les politiques néolibérales ont une logique mortifère, bien loin des « jours heureux » que cite le Président. Si son show contraint le 6 mai a posé quelques points d'appui, le choix de recevoir 13 « stars » du monde du spectacle et aucun représentant syndical ce jour-là inquiète.



© Mireille Breton

Les syndicats demandent une concertation pour la mise en application. Jeanne Balibar rappelle souvent les données

d'un rapport paru en 2014 : avec 57,8 milliards, la culture apporte 7 fois plus de valeur ajoutée au PIB que l'industrie automobile, pour mieux souligner que c'est « une mission de service public de l'État d'apporter des Arts et de la culture à l'ensemble du pays ».

La crise actuelle exige plus de débats, de projets, plus de démocratie pour penser l'avenir. Les plateformes Google, Amazon, etc., s'enrichissent dans le cadre du confinement. Les contraindre à soutenir les artistes et payer des impôts pourrait être un objectif... ! ■

MIREILLE BRETON

(*) Programme du Conseil national de la Résistance <http://museedelaresistanceenligne.org>

LUIS SEPÚLVEDA, 1949-2020

« L'écrivain est le porte-parole émotionnel de son époque »

L'écrivain chilien est mort, emporté par le virus. Combattant de l'oppression, défenseur des humbles, il laisse des œuvres et un héritage passionnant.



© DR

Dans une interview de 2016, parlant du livre qui venait de paraître : *Deux idées de bonheur*, livre écrit avec le gastrologue Carlo Pétrini, il revendique le droit au plaisir pour tous, à la dignité, à la culture. Et par-dessus tout, il célébrait la solidarité et la vie en invitant à regarder les choses « physiquement » et avec les yeux de l'imaginaire.

Militant communiste, il est emprisonné pendant plus de deux ans sous la dictature de Pinochet. Libéré en 1977 grâce à l'action d'Amnesty International, il parcourt l'Amérique Latine, participe à la révolution sandiniste au Nicaragua et s'engage dans la défense des communautés indiennes. À partir de 1982, il vient en Europe et s'installe en Espagne, dans les Asturies, en 1996. Il s'engage dans les combats de Greenpeace.

Auteur de nombreux romans, chroniques, récits, nouvelles et fables pour les enfants, il est publié dans cinquante-deux pays. Son premier roman :

Le vieux qui lisait des romans d'amour, connaît un succès planétaire. Il est aussi poète, metteur en scène, journaliste. Son editrice, Anne-Marie Métaillé, explique : « *sa vie aventureuse dans l'Amérique Latine des dictatures avait forgé son regard politique* ». Dans son dernier ouvrage avec Carlo Pétrini, au gré des conversations, il nous entraîne dans la quête du droit au plaisir « *qui est le plus révolutionnaire, le plus démocratique, le plus humain des objectifs* ». Avec la lenteur et la sagesse d'un escargot.

En 2016, *La fin de l'histoire* retrace les heures sombres de la répression sous Pinochet, reprenant le personnage d'ancien guerrillero d'*Un nom de torero* et mettant en scène un tortionnaire de la dictature toujours vivant. Il nous plonge dans la Villa Grimaldi, ce terrible camp de détention secret, sans existence officielle, où les pires tortures ont été pratiquées. L'auteur explique que la littérature est un acte de justice poétique et doit permettre à la justice de s'exercer. Ni amnistie, ni oubli, le roman joue un rôle moteur de mémoire. Le héros, qui ressemble à l'auteur, a été torturé mais « *il faut aller de l'avant* », dit-il. « *Tout le monde ment, c'est à nous de dire la vérité. Personne d'autre ne racontera notre histoire* », ajoute l'auteur qui écrit : « *le roman a pour mission de rassembler les éléments qui construisent la dignité humaine* ».

« *La solidarité est subversive et il ne faut jamais perdre de vue l'utopie, même si elle s'échappe au fur et à mesure qu'on avance.* »

Sepúlveda, qui a fait partie de la garde d'Allende, a pris l'habitude de se retrouver avec ses camarades survivants de l'époque : « *on a gardé l'éthique et célébré l'intensité de la vie malgré la mort* ». Et de rappeler le dernier discours d'Allende : « *D'autres reprendront notre chemin, notre espérance, notre objectif : changer la société malgré la violence, sans la violence* », car l'Amérique Latine

a servi de refuge aux criminels de guerre qui ont mené, pour l'immense majorité, une existence confortable et paisible.

Luis Sepúlveda récuse l'expression d'écrivain engagé, à laquelle il préfère le mot citoyen qui porte l'immense foule des perdants, témoigne, rappelle, alerte, fait entendre raison et doute. « *Je descends dans la rue pour protester pour avoir le droit d'être écrivain.* » ■

MARYLÈNE CAHOUE

POUR ALLER PLUS LOIN, PARMIS SES ŒUVRES (TOUTES PUBLIÉES CHEZ MÉTAILLIÉ)

- **1989** *Le Monde du bout du monde*, traduit par F. Maspero.
- **1992** *Le Vieux qui lisait des romans d'amour*, traduit par F. Maspero.
- **1996** *Un nom de torero*, traduit par F. Maspero.
- **1996** *Histoire d'une mouette et d'un chat qui lui apprend à voler*, traduit par A.-M. Métaillé.
- **1997** *Rendez-vous d'amour dans un pays en guerre*, traduit par F. Gaudry.
- **2003** *La folie de Pinochet*, traduit par F. Gaudry.
- **2016** *La fin de l'histoire*, traduit par D. Fauquemberg.
- **2016** *Deux idées de bonheur*, avec Carlo Pétrini.



« VOUS AIMEZ BIEN NOTRE "FLEXISÉCURITÉ" [...] CE QUI NOUS FAIT PEUR, C'EST LA MACRONISATION DE NOTRE SYSTÈME DANOIS ! »⁽¹⁾

Les retraités danois, un exemple pour l'Europe ?

Le Danemark nous est souvent présenté comme un modèle à suivre... du point de vue de « l'État providence ». Le niveau d'imposition y est effectivement élevé et est associé à des politiques publiques volontaristes notamment en matière d'emploi. Mais, à la suite de différentes crises et réformes, on note une augmentation des inégalités et une certaine paupérisation de la société.

Le système de retraite danois est un système mixte qui comprend :

- un régime universel par répartition financé par les impôts. La pension est versée à taux plein à 65 ans ;
- une pension complémentaire par capitalisation financée par des cotisations. Celles-ci sont obligatoires et régies par les conventions collectives de chaque branche. Ces cotisations sont versées aux 2/3 par les employeurs et pour 1/3 par les employés. Elles correspondent à environ 15 à 18 % du salaire. Elle est versée à partir de 60 ans au prorata des années de cotisations.

L'âge officiel de la retraite est actuellement de 65,5 ans, avec une incitation (prime, bonus...) à travailler plus longtemps jusqu'à 70 ans.

Les employés de l'État ou des collectivités locales (policiers, militaires, enseignants...) ont un régime de retraite relativement avantageux. Mais cette catégorie a subi le « NPM »⁽²⁾, qui a eu pour conséquence une baisse des dépenses publiques, de la qualité des services et l'aggravation des conditions de travail. Ce qui a conduit à un mouvement puissant et unitaire des fonctionnaires au premier semestre 2018 avec le soutien de la population.

Dans le pays du « compromis », des contre-réformes aussi !

Comme dans les autres pays européens, les Danois ont subi des politiques d'austérité dans les quinze dernières années. L'âge de la retraite a été indexé sur l'espérance de vie et continue d'augmenter régulièrement pour atteindre 66 ans cette année, 67 en 2022, 68 en 2030 et ... 73 en 2060 ! Les préretraites ont été supprimées. Le taux de pauvreté chez les retraités danois est de 8 %, inférieur à la moyenne européenne

(13 %) mais supérieur à la France (5,4 %). Les femmes, comme en Suède, avec le travail à mi-temps et des carrières hachées, sont les grandes perdantes. Et il n'y a pas de pension de réversion comme en France, le conjoint survivant ne perçoit la pension de retraite du défunt que pendant trois mois après sa mort.

Les retraités mieux traités qu'en France ?

Confronté au vieillissement de la population, le Danemark a fait de la politique en direction des retraités une priorité. Dans un premier temps, l'objectif a été de les maintenir le plus longtemps possible à domicile. Ce sont les municipalités qui en ont la charge en mettant à disposition des « seniors » un ensemble de services leur permettant de conserver leur autonomie le plus longtemps possible : les maisons de retraite (toutes financées par de l'argent public) étant le dernier recours. Mais, avec l'augmentation du nombre d'octogénaires, cette question des maisons de retraite se pose. L'association Danage qui représente les retraités revendique la construction de 20 000 nouvelles maisons de retraite d'ici 2030. Cette association très représentative comme le sont les syndicats (78 % des plus de 65 ans – on en rêve !) défend les intérêts des retraités auprès du gouvernement et a obtenu par exemple la fin d'un prélèvement de 0,3 % sur les retraites ! ■

DOMINIQUE BALDUCCI

(1) Article du *Monde*, Anne-Françoise Hivert publié le 1^{er} juin 2019 : *Déclaration d'un syndicaliste sous le sceau de l'anonymat*

(2) New Public Management : forme de gestion publique (bien connue dans tous les pays européens) prônant l'application de méthodes managériales du privé pour des services publics plus performants !

QUELQUES CHIFFRES

- 】 Population
5 789 957
(la moitié de la population de la métropole parisienne)
- 】 Les + de 65 ans :
19,3 %
Le Danemark est le 11^e pays dans le monde avec la population la plus âgée
- 】 PIB par habitant :
60 596 \$
celui de la France (39 673 \$)
- 】 Taux de croissance :
2,4 %
- 】 Niveau d'impôt sur le revenu :
41 à 60 % du salaire brut des Danois = 25 % du PIB contre 2,8 % en France
- 】 Espérance de vie :
80,80 ans en moyenne (pour les hommes : 79,1, pour les femmes 83,1)
- 】 Taux de fécondité :
1,71 enfant par femme
- 】 Taux de chômage :
3,7 %
(février 2019)
- 】 Taux d'emploi des 65-69 ans :
17 %
(France 3 %)
- 】 Taux d'immigration :
4,3 %
- 】 Taux de syndicalisation :
56 % à 85 % des salariés selon les secteurs

FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES OUBLIÉS

« Combats pour l'égalité »

« L'ordinaire n'est pas spectaculaire » : Florence Aubenas le met en lumière dans ses enquêtes, ses chroniques en dévoilant les vies et les mots de celles et de ceux qui travaillent dans l'ombre.



© Pymouss/Wikipedia

Florence Aubenas

« Mon boulot, c'est de
faire avec le réel.
De voir les choses à hauteur
d'être humain. »

POUR ALLER PLUS LOIN

Elle prend aussi position sur les prisons et préside l'Observatoire national des prisons, de 2009 à 2012.

Elle a publié *Résister, c'est créer* avec Miguel Benasayag, (Éditions La Découverte, 2002)

Reporter de guerre

Grande reporter à Libé, jusqu'en 2006, Florence Aubenas a couvert bien des conflits à l'étranger. 2005 constitue un tournant : enlevée avec son « fixeur » – assistant –, en Irak elle est retenue en otage de janvier à mai. Elle vit « *comme une espèce de hurlement* » ce sentiment d'être « *dans la main de quelqu'un qui a toute-puissance sur vous* »⁽¹⁾. Enfermée dans une cave, un bandeau sur les yeux, des menottes, il lui est interdit de parler, de bouger, de regarder. Désignée par un numéro, elle est soumise aux menaces, appelée sans savoir si c'est pour une vidéo, son exécution ou sa libération. Pour survivre, elle résiste : ne pas croire à une issue proche, s'occuper, se créer un monde imaginaire, protecteur, et désobéir : enlever son bandeau, s'asseoir...

Plongées dans le réel : la vie des « premiers de corvée »

La journaliste se penche, depuis plusieurs années, sur ce qui affecte les franges de la société délaissées en France.

En 2009, elle s'inscrit à Pôle emploi : pendant six mois, elle partage les conditions de vie des travailleurs précaires. Son livre, *Le quai de Ouistreham*⁽²⁾ présente des portraits de femmes, qui galèrent de petits boulots en petits boulots, comme nettoyer les ferries ou faire le ménage dans un camping. Elle témoigne de la force de ces femmes : se soumettre puis se battre, ne pas « les » laisser faire.

Dans *Les Gilets jaunes, la révolte des ronds-points' à Marmande*⁽³⁾ : elle porte la révolte de ces délaissé·e·s qui veulent parler, sortir de chez eux, ne plus être seul·e·s et se découvrent « *enfin une espèce de fierté* », dit l'un d'eux.

Elle soutient aussi la bataille pour l'égalité des employés de l'Hyper U de Mende, reconnaissance des oubliés, plus visibles depuis le confinement.

La vie dans les EHPAD

Florence Aubenas sera une des premières journalistes à s'indigner des conditions de travail et de vie dans les EHPAD. En 2017, des personnels de l'EHPAD de Fouchers dans le Jura font grève pendant plus de cent jours pour dénoncer leur situation. Révolte et culpabilité : « *On ne les met pas au lit, on les jette* », dit une aide-soignante. « *Le tragique est là, d'une certaine façon : c'est la vie quotidienne dans un EHPAD qu'une poignée de filles, à bout de souffle, vient soudain de mettre à nu.* »

C'est aussi d'un EHPAD que la grande reporter rend compte de la crise sanitaire, « *la vie, la mort, au jour le jour* ». À Bagnolet, fin mars 2020, elle partage le quotidien des soignants et des pensionnaires de la maison de retraite Les Quatre Saisons⁽³⁾. Interdiction des visites, confinement dans la chambre, absence de masques, peur de la contamination, épuisement des équipes : malgré les efforts et la bonne volonté de chacun, toutes les incohérences, les ratés, les mensonges s'illustrent dans ce cas représentatif de ce qui se passe partout ailleurs. Le même souci de rendre compte des multiples aspects des conséquences de l'épidémie, au plus près des gens et des situations, se retrouve dans le reportage d'avril *Bienvenue en Alsace, à Coronaland*⁽³⁾.

Il reste à faire pour que le monde d'après ne permette plus les fautes, injustices et discriminations... d'avant. ■

MICHÈLE OLIVAIN

(1) Témoignage à France Culture, 5 mars 2020

(2) *Le quai de Ouistreham*, éditions de l'Olivier (2010)

(3) Articles de Florence Aubenas dans *Le Monde* : <https://www.lemonde.fr/signataires/florence-aubenas/>